

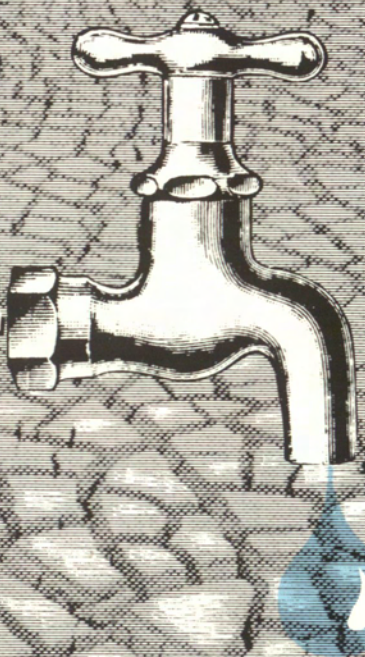


MED ONDES

UNITE DE COORDINATION DU PAM • BULLETIN D'INFORMATION PUBLIÉ EN ANGLAIS/ARABE/FRANÇAIS • N° 21/AUTOMNE 1990

D O S S I E R

LA CRISE DE L'EAU EN MÉDITERRANÉE



LA RÉUNION DE LA CSCE A PALMA: UNE CONSÉCRATION POUR LE PAM

L'ALBANIE MEMBRE A PART ENTIÈRE DU PAM

LA CRISE DE L'EAU EN MÉDITERRANÉE

La gestion des ressources en eau deviendra-t-elle dans un proche avenir celle de la rareté, voire de la pénurie? Les disettes d'eau menacent de s'étendre et de se pérenniser dans le bassin méditerranéen car elles se superposent de plus en plus à une croissance démographique, industrielle, agricole et touristique qui exacerbe la demande et compromet la qualité des ressources.

Les pénuries d'eau ne sont pas un phénomène nouveau en Méditerranée. On constate même qu'elles ont jalonné son histoire au même titre que les séismes, les grandes épidémies et les famines, et l'on peut en suivre le retour périodique dans les «années sèches», soit une ou deux par décennie. Ce qui est nouveau par contre, c'est que leur survenue se produit dans un environnement de plus en plus altéré qui leur confère un caractère plus grave et durable. La dernière en date de ces sécheresses, avec les étés 1989 et 1990, a marqué un tournant. Elle a mis en lumière la vulnérabilité d'un approvisionnement en eau jusque dans les pays industrialisés de la rive Nord qui se reposaient sur un confortable «capital pluviométrique». La crise de l'eau, endémique ou permanente dans certaines zones de la rive Sud, a gagné des communes et des villes de France, d'Espagne, d'Italie, de Grèce, contraignant à des mesures de restriction temporaires. A cette pénurie quantitative s'est ajoutée une pénurie qualitative par contamination d'eaux superficielles ou de nappes phréatiques. Bref, plus aucun pays ne paraît à l'abri de déficiences graves dans son système d'approvisionnement en eau et la gestion de cette ressource figure parmi les dossiers urgents des pouvoirs publics sur le pourtour du bassin.

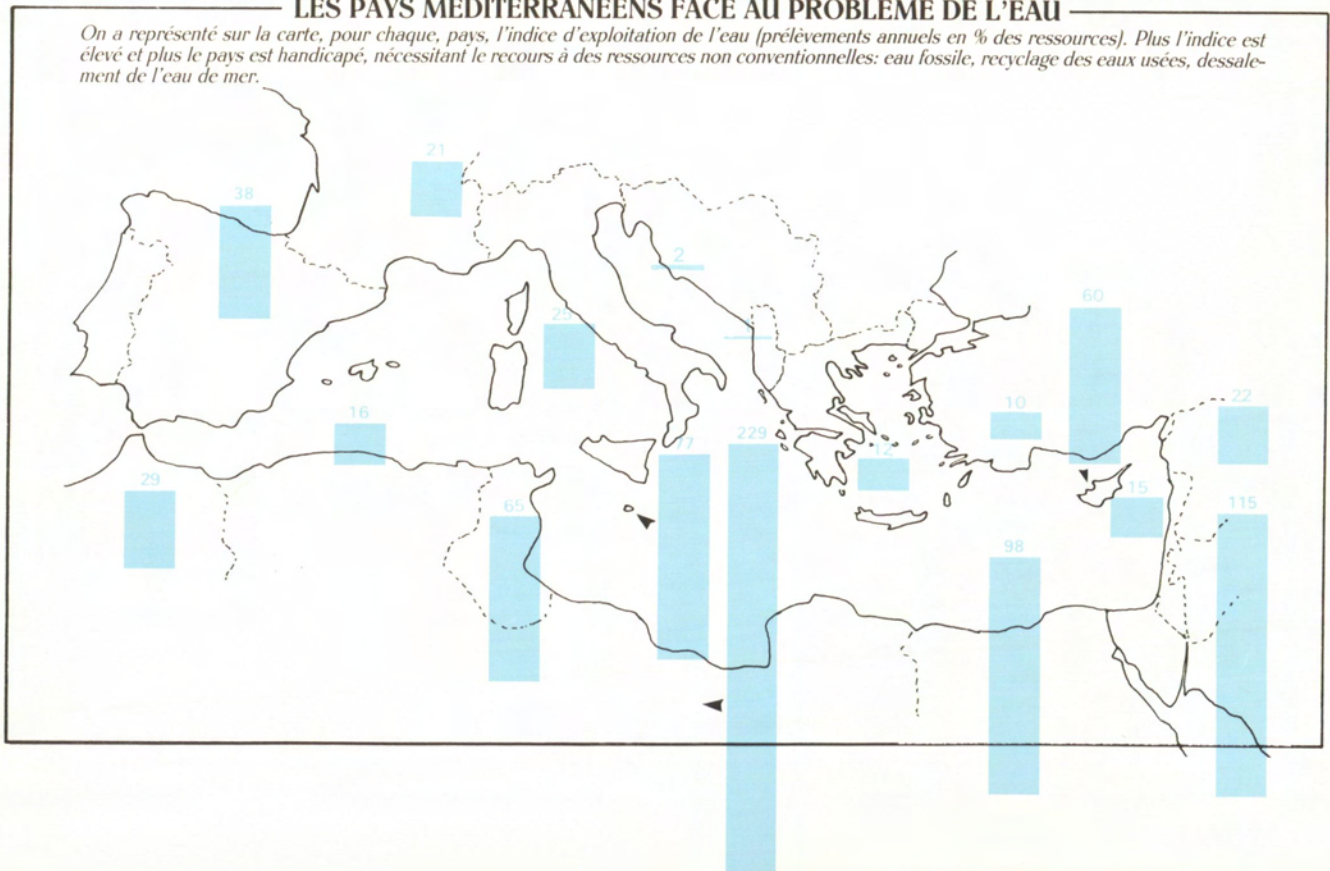
UNE EAU INÉGALEMENT RÉPARTIE

L'eau n'échappe évidemment pas à l'opposition Nord/Sud qui traverse comme une faille tous les domaines de l'environnement

méditerranéen. D'un côté, les pays riches du Nord. Ils ont théoriquement de quoi répondre à tous leurs besoins. En fait, leur développement même compromet la qualité de l'eau, ce qui constitue une menace insidieuse de pénurie. Leur littoral subit les pressions de l'urbanisation, de l'afflux touristique concidant pendant l'été avec la demande maximale d'irrigation, tandis que des facteurs géographiques propres à la région continuent évidemment d'intervenir: relief très accusé et compartimenté qui gêne les transferts d'eau d'un bassin à l'autre, irrégularité extrême des cours d'eau (crues soudaines), intrusion d'eau marine dans les nappes phréatiques, etc. Les pays de la rive Sud sont soumis à des conditions climatiques semi-arides ou arides. Certains d'entre eux - Malte, Libye, Israël - prélèvent déjà plus que leurs ressources renouvelables. L'Égypte est presque exclusivement tributaire du Nil, une ressource «importée» dans le langage des spécialistes puisque ce fleuve, le plus grand d'Afrique, arrose d'abord le Burundi, le Soudan et l'Éthiopie (Nil bleu) avant de traverser son territoire. Autre disparité d'un pays à l'autre, la part relative de l'eau de surface et de l'eau souterraine dans les prélèvements: la première domine en Italie, en Espagne, au Maghreb, en Turquie, et la seconde à Malte, au Liban, en Israël et en Yougoslavie, tandis que les deux s'équilibrent en France, en Grèce, en Syrie et à Chypre. Enfin, il y a différence dans les utilisations. Dans l'ensemble du bassin, 72% des ressources vont à l'agriculture irriguée, 10% à l'eau potable et 16% aux in-

LES PAYS MÉDITERRANÉENS FACE AU PROBLÈME DE L'EAU

On a représenté sur la carte, pour chaque pays, l'indice d'exploitation de l'eau (prélèvements annuels en % des ressources). Plus l'indice est élevé et plus le pays est handicapé, nécessitant le recours à des ressources non conventionnelles: eau fossile, recyclage des eaux usées, dessalement de l'eau de mer.



dustries (non raccordées au réseau). Mais le poids de l'irrigation augmente évidemment dans les pays à faible pluviométrie, tandis que celui de l'eau potable croît avec le niveau de vie.

Cette situation d'ensemble se complique encore d'autres pressions sur la demande. Les activités touristiques du littoral pendant l'été peuvent doubler ou tripler les prélèvements et débouchent sur des situations de crise. La présence d'industries consommatrices d'eau (centrales thermiques des pays riverains industrialisés, fabriques de pâte à papier comme celle de Mostghanem, en Algérie, qui prélève près de 30 millions de m³ par an) est un autre facteur influent. Quant au développement de grandes agglomérations urbaines autour du bassin, il a tendance à porter l'approvisionnement au point de rupture dès qu'une sécheresse se prolonge. L'agglomération Athènes-Le Pirée, en Grèce, est dans ce cas depuis peu bien que le pays soit parmi les plus riches en ressources en eau. Le Caire, Alger, le Grand Tunis sont confrontés périodiquement à des problèmes similaires.

Pour rendre compte approximativement de la situation de chaque pays face à l'eau, on dispose d'un «indice d'exploitation» qui est le rapport de la somme de ses prélèvements en eau à ses ressources régulières renouvelables. Cet indice figure sur la carte ci-contre pour l'ensemble des pays riverains. Plus la colonne est importante et plus le pays est handicapé. Un chiffre supérieur à 100% (cas de la Libye et d'Israël) correspond en partie à des exploitations de ressources non conventionnelles (eau fossile, dessalement) mais il traduit aussi le fait que certaines quantités d'eau sont prélevées plusieurs fois (réutilisation d'eau usées ou remobilisation de restitutions au milieu naturel).

LES PROJECTIONS DU PLAN BLEU

Dans son rapport «Avenirs du bassin méditerranéen» (*) le Plan Bleu a retenu pour la construction des scénarios méditerranéens aux horizons 2000 et 2025 les «eaux continentales» comme

(*) *Sophia Antipolis, France. Editions Economica, Paris*

deuxième «composante environnementale» après les sols, étant donné le volume des eaux polluées rejetées à la mer et les risques de conflit liés à la croissance de la demande pour répondre aux besoins de l'intensification de l'agriculture (eau d'irrigation) et de l'urbanisation (eau potable). Les résultats des projections n'indiquent pas d'écarts très importants entre les divers scénarios pour un même pays. Ils montrent par contre que les pays riverains affrontent des situations très différentes et qu'ils se classent en trois grands groupes face au problème de l'eau dans l'avenir:

1) Ceux où les disponibilités resteront assez importantes jusqu'en 2025 et au-delà, permettant une augmentation des prélèvements par tête au prix d'un effort soutenu d'aménagement et de contrôle de leurs réseaux, notamment pour assurer la qualité souhaitable (France, Italie, Grèce, Yougoslavie, Turquie, Liban, Albanie);

2) les pays où les disponibilités, présentement satisfaisantes, vont diminuer, mais qui pourront continuer à satisfaire leurs besoins grâce à des travaux d'aménagement et à condition que leurs prélèvements par tête n'augmentent pas significativement (Espagne, Maroc, Algérie, Chypre);

3) enfin les pays où les disponibilités sont déjà réduites et qui devront recourir de plus en plus à des ressources non conventionnelles (eau fossile, dessalement, importations) parallèlement à une réduction des prélèvements par tête (Malte, Israël, Tunisie, Egypte, Syrie, Libye).

LES ÎLES ET LES ZONES LITTORALES ISOLÉES

Parmi les actions prioritaires qu'il anime depuis 1985 à partir de son centre de Split, le Plan d'action pour la Méditerranée en a consacré une à l'eau. Elle s'intitule: «Gestion des ressources en eau dans les petites îles et les zones littorales isolées de la Méditerranée». Elle a donné lieu à la rédaction de documents et à des missions d'experts dans les zones concernées. Depuis le recentrage du PAM sur la planification et la gestion des zones côtières, cette ac-

suite, p. 4

L'EAU FOSSILE

Les ressources en eau sont dites renouvelables lorsqu'elles sont régulièrement réalimentées au cours du cycle général de l'eau (précipitations, écoulements, prélèvements, restitutions, évaporation, sous-écoulements, etc.). Ce sont les cours d'eau, les lacs, les étangs, les bassins de conservation, les aquifères. Il est d'autres aquifères qui, bien qu'ils ne soient pas totalement coupés du cycle de l'eau, se renouvellent si lentement (sur plusieurs millénaires) qu'on peut les considérer comme des ressources non renouvelables à l'échelle temporelle de l'humanité. Ces réserves sont exploitables au même titre que n'importe quel gisement de minerai ou d'hydrocarbures - d'où le terme d'«eau fossile». L'extraction de ces ressources sur plusieurs décennies ou siècles implique donc leur épuisement. Des moyens techniques et financiers consi-

dérables sont à mobiliser pour le succès de telles entreprises minières qui sont soumises aux critères de la rentabilité. C'est pourquoi de pareils gisements sont exploités dans des pays à fort PNB comme les Etats-Unis ou l'Arabie Saoudite. La rive Sud de la Méditerranée possède, en profondeur de sa région désertique, des gisements très importants: les Grès de Nubie (Egypte et Libye), le bassin du Sahara septentrional (Algérie, Tunisie), le bassin du Sahara libyen.

Plusieurs de ces gisements sont en cours d'exploitation. Comme toute extraction de ressources fossiles, celle-ci pose des problèmes d'opportunité: faut-il tirer l'eau en optimisant la production pour le profit de la génération actuelle ou prolonger le pompage dans le temps, en le limitant, sur plusieurs générations? La Libye est en train

d'exécuter un vaste projet comportant une stratégie de déplacement des champs d'exploitation tous les 20 ou 30 ans, avec transfert de l'eau jusqu'au littoral sur une distance de 500 km, par une canalisation appelée «le grand fleuve artificiel». La production prévue en phase finale sera de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de m³. Cette option des pays arides est de toute façon retenue en conjugaison avec d'autres ressources non conventionnelles: dessalement de l'eau de mer, réutilisation des eaux usées, importations. Toutes ces techniques ont pour caractère commun d'être très onéreuses. En Méditerranée comme ailleurs, le développement économique devra intégrer l'émergence d'une eau chère et d'un «marché de l'eau» soumis aux lois de l'offre et de la demande.

suite de la p.3

tion prioritaire s'insère également dans chacun des projets pilotes côtiers. Elle a permis de tirer des enseignements de plusieurs études de cas (îles de Majorque, Porquerolles, Elbe, Hydra, etc.) et de contribuer à l'échange de renseignements et de données dans un domaine qui n'avait pas fait l'objet d'une vaste concertation à l'échelle régionale, excepté dans le cadre plus large du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme hydrologique international (PHI) et de l'Homme et la Biosphère (MAB) patronné par l'UNESCO. En 1986-87, l'action du Centre de Split a été étendue aux développements des ressources en eau des îles importantes de la Méditerranée. C'est dans ce contexte que le gouvernement maltais, confronté à une situation particulièrement délicate pour son approvisionnement en eau, a suggéré que son territoire soit considéré comme zone pilote pour la mise au point de modèles mathématiques relatifs à la gestion des ressources en eau. Un projet, que la CEE a accepté de financer, a été élaboré et signé entre le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM, France) chargé de l'exécution et le secrétariat maltais à l'Eau et à l'Énergie, le Centre de Split continuant à appuyer le projet comme consultant auprès du gouvernement maltais. Il s'agit là d'un projet pilote pour tout le bassin méditerranéen et qui servira à d'autres îles ou pays pour optimiser les ressources exploitables de leurs aquifères sur le plan quantitatif et qualitatif et pour protéger ces aquifères contre la pollution.

LES SOLUTIONS

En mai 1990 s'est tenu à Alger un séminaire organisé par le ministère algérien de l'Équipement et la Commission des Communautés européennes. Il était consacré aux «Stratégies de gestion des eaux dans les pays méditerranéens à l'horizon 2010». Les participants ont reconnu «le caractère essentiel d'une coopération internationale active entre les pays du bassin méditerranéen sur l'ensemble des problèmes de gestion de l'eau». Il semble bien en effet que les pressions soient devenues telles dans ce domaine qu'il faille sans délai définir des approches régionales pour que la disparité des ressources ne soit pas une cause de tensions dans le bassin. Et même dans les situations les plus difficiles, des solutions existent. Les passer en revue dépasserait le cadre fatalement très sommaire d'un article où de nombreux aspects du problème de l'eau sont laissés de côté en raison de leur complexité. Bornons-nous à noter que les technologies nouvelles offrent des solutions pour réaliser des économies d'eau ou éviter les gaspillages (micro-

irrigation au goutte à goutte), faire appel à des sources non renouvelables (eau fossile, voir page 5), réutiliser les eaux usées, dessaler l'eau de mer, déminéraliser l'eau saumâtre. Mais le recours à ces options présuppose aussi un changement des mentalités et des comportements, ce que la réunion d'Alger a appelé, dans l'une de ses recommandations, «la promotion d'une véritable culture de l'eau». A cet égard, la question du prix de l'eau est essentielle car elle implique la prise de conscience que ce bien est devenu précieux et ne se prête plus au gaspillage. Les tarifs doivent être réajustés pour refléter le coût réel de l'approvisionnement et à condition que les consommateurs des pays en développement bénéficient d'une protection par l'octroi de subventions directes. L'impact de ce réajustement ne se fera pas seulement sentir sur la demande d'eau mais aussi sur les niveaux des investissements requis, lesquels, dans certains pays, pourraient atteindre jusqu'à 20% des investissements publics.

VERS UN DROIT DE D'EAU

La solidarité face au problème de l'eau doit s'exercer à deux niveaux. Au niveau national d'abord, afin que les régions excédentaires subviennent aux besoins des régions déficitaires, comme c'est déjà le cas en Espagne (transfert du bassin atlantique du Tage vers le bassin méditerranéen du Ségura), en Italie, en Israël, au Liban, en France, en Tunisie. Au niveau régional et international par la recherche et l'adoption d'accords bilatéraux ou multilatéraux sur le partage d'une ressource commune ou des transferts d'Etat à Etat par bateaux-citernes ou pipelines sous-marins. Ces accords peuvent sortir du cadre strictement régional: les pays méditerranéens sont fréquemment arrosés par des fleuves qui prennent naissance à longue distance de leurs frontières - notamment dans les Balkans - et tout prélèvement excessif ou pollution en amont a des répercussions en aval qui pourraient créer des litiges et des tensions. En matière d'eau, le droit est confus, variable d'un pays à l'autre, et le droit international reste à forger. L'eau est un bien commun, indispensable à tous. Il appartient seulement aux gouvernements d'en régler l'usage en tenant compte des urgences, des priorités et de l'équité, sous l'égide des grandes organisations internationales concernées comme le PNUÉ, le PNUD, l'UNESCO et la FAO qui sont aux prises avec des situations autrement dramatiques à l'échelle mondiale. Faut-il en effet rappeler, pour relativiser la crise que connaît la Méditerranée, que plus de deux milliards d'hommes n'ont pas accès à une eau salubre?



LES MYTHES DE L'EAU EN MÉDITERRANÉE

L'eau imprègne toutes les religions et les mythologies de l'humanité, symbole de création, de purification, d'initiation, principe de vie et de renaissance. La Méditerranée, berceau d'innombrables civilisations et des trois grandes religions monothéistes du Livre, a gardé une mémoire très vive de ces mythes de l'eau, depuis la Genèse («où l'Esprit de Dieu planait sur les eaux» jusqu'au baptême chrétien et aux ablutions qui précèdent la prière dans l'Islam. Dans l'Iliade, Homère nous parle d'Okéanos, père des dieux, fleuve qui environne et féconde le monde. Et le moyen-âge a relayé l'antiquité dans le culte des sources. La philosophie n'a pas manqué non plus de célébrer l'eau, depuis l'époque où Thalès de Milet y voyait «le principe de toutes cho-

ses» et Héraclite d'Ephèse un «éternel retour». Mais l'eau n'est pas seulement bénéfique. Il y a aussi les eaux stagnantes, violentes, troubles, fétides, associées au mal et à la mort.

La menace d'une pénurie ou tout au moins la perspective d'une eau rare et donc précieuse semble avoir rendu leur vigueur à certains de ces mythes. Le discours écologique, avec ses concepts de «préservation», «eaux usées», «épuration», «eaux rouges», «marées noires», «eau salubre», réveille cette dualité originelle de l'eau dans l'inconscient collectif. Il n'y a pas lieu d'en rire ou de s'en attrister, car les mythes sont d'abord un langage efficace. S'ils sont mis au service de la défense de l'environnement,

ils peuvent être plus évocateurs et mobilisateurs pour l'opinion et les médias que des analyses scientifiques et des statistiques austères. Du reste, l'eau, ce liquide «transparent, inodore, incolore, insipide», l'eau, élément banal et omniprésent par excellence, a-t-elle livré tous ses secrets? Il semble que non si l'on considère les explications contradictoires que l'on donne encore de sa structure parmi les physiciens et les chimistes. Et que dire des rapports si complexes entre le cycle de l'eau et le climat? A tout prendre, dans des slogans tels que «Sauvez nos mers», «respectons la nature», «Halte aux effluents toxiques», fatalement sommaires et simplificateurs, il y a l'appel à une sagesse ancestrale que les mythes de l'eau ont su véhiculer au cours des siècles.

LE RÔLE DU PAM SALUÉ ET APPUYÉ A LA RÉUNION DE PALMA DE MAJORQUE

La réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui s'est tenue à Palma de Majorque, en Espagne, du 24 septembre au 19 octobre 1990, avait été décidée voici quatre ans à Vienne pour combler la fameuse «troisième corbeille» de la CSCE. Elle était consacrée aux écosystèmes méditerranéens et peu de sujets relèvent autant de la coopération internationale. Mais la composition de la CSCE, à savoir les 35 signataires de l'Acte final d'Helsinki (tous les pays européens d'Est et d'Ouest, plus les USA et le Canada) était manifestement mal ajustée à ce thème. C'est pourquoi une invitation avait été lancée aux premiers intéressés, les pays riverains non européens de la Méditerranée, pour qu'ils assistent à la réunion en qualité d'observateurs.

La réunion a été ouverte par le roi d'Espagne. Dans le contexte de l'heure, on a relevé la forte tonalité politique des allocutions des chefs de délégation qui ont saisi l'occasion d'exprimer leurs préoccupations sur l'avenir de la région entendue au sens le plus large avec son prolongement au Proche-Orient et dans le golfe arabo-persique. Dans cet esprit, les ministres des Affaires étrangères de l'Italie et de l'Espagne, MM. De Michelis et Ordóñez, ont lancé en commun l'idée d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM), calquée fidèlement sur la CSCE dont les heureux résultats, depuis 1975, ne sont plus à démontrer. L'Italie comme l'Espagne sont géographiquement les plus proches de la rive Sud de la Méditerranée et pour cette raison soucieux de combler l'écart entre le Nord et le Sud dans lequel ils voient une source de différends et de conflits graves pour l'avenir. Les deux délégations ont remis aux participants un document de travail qui condensait cette proposition et étendait le champ d'action de la Conférence envisagée au Proche-Orient.

LES RÉFÉRENCES AU PAM

Sur le thème environnemental proprement dit de la réunion, nombreux ont été les intervenants qui ont souligné le rôle joué par le PAM et la nécessité de le renforcer et de l'élargir. Le ministre français A. Decaux a résumé un sentiment amplement partagé en précisant: «Notre base de travail doit rester le Plan d'action pour la Méditerranée. Nos réunions de Malte en 1979 et de Venise en 1984 ont souligné l'importance de

ce plan, système de coopération multinationale bien structuré. C'est d'ailleurs le seul existant pour cette région du monde écartelée entre plusieurs continents». Les chefs des délégations italienne, turque, grecque, maltaise et tunisienne ont fait écho à ces propos, tandis que le ministre israélien, M. Milo, se référait à la Convention de Barcelone en ces termes: «La réduction notable de la pollution de la mer Méditerranée témoigne des efforts substantiels déployés pour s'attaquer à ce problème. La coopération entre les Etats, indépendamment de leurs difficultés politiques, est au coeur du Plan d'action pour la Méditerranée».

Mais ces signes d'approbation venaient en quelque sorte de ...membres de la famille, autrement dit de pays participant au PAM. L'un des aspects les plus réconfortants de la réunion de Palma a été de constater que l'audience du Plan d'action pour la Méditerranée s'étend bien au-delà de la région, et notamment parmi les pays européens du nord et de l'est. Le délégué des Pays-Bas a exhorté les participants d'une façon très directe: «Donnons notre plein appui aux pays méditerranéens dans le cadre de la Convention de Barcelone afin qu'ils atteignent les objectifs de leur Plan d'action». Des encouragements analogues ont été formulés par l'Allemagne, la Norvège, la Suède, qui ont tracé un parallèle entre les régions de la Baltique et de la Méditerranée et ont fait part de la coopération bilatérale qu'ils entretiennent avec cette dernière. Enfin, on remarquera ce jugement du délégué portugais qui évoque peut-être un souhait de se joindre un jour au PAM: «Les conditions géographiques et écologiques font que mon pays partage bon nombre des préoccupations du monde méditerranéen en matière d'environnement. Des éléments scientifiques attestent que l'équilibre écologique des provinces du centre et du sud du Portugal dépendent totalement de la situation environnementale prévalant dans la région méditerranéenne».

LA MER NOIRE FRAPPE À LA PORTE

Cette volonté de rejoindre le PAM, les pays riverains de la mer Noire ont été unanimes à l'exprimer et à la confirmer aussi solennellement. M. Igor Andropov, chef de la délégation soviétique, ne pouvait être plus explicite: «A notre avis, l'une des conditions de l'existence écologique sûre de la région devrait résider dans le renforcement et l'expansion de la base juridique internationale pour la coopération environnemen-

tale des Etats dans le cadre de la CSCE et parmi tous les pays du bassin méditerranéen, à la fois sur une base bilatérale et multilatérale. A cet égard, je tiens à vous informer que l'Union soviétique est prête à envisager son adhésion à la Convention de Barcelone ainsi qu'au Protocole de 1976 relatif aux immersions et au Protocole de 1976 sur la lutte contre la pollution par les hydrocarbures dans les cas de situation critique. Nous sommes également prêts à participer à la mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée de 1975». Le ministre roumain des Affaires étrangères et le chef de la délégation bulgare ont fait des déclarations voisines. Le Coordonnateur du PAM, M. Aldo Manos, qui représentait le PNUE et le PAM à la réunion, ne pouvait donc, en prenant la parole à l'issue des déclarations gouvernementales, que prendre acte d'une volonté aussi affichée: «...Dans le même esprit d'élargissement de la coopération, nous avons entendu les déclarations des chefs de délégation de l'URSS, de la Bulgarie et de la Roumanie sur la possibilité de leur adhésion aux instruments juridiques méditerranéens. Bien que cette question soit régie par le règlement intérieur de la Convention de Barcelone et que la décision finale relève d'une majorité qualifiée des Etats côtiers méditerranéens eux-mêmes, l'avenir de la Méditerranée - un avenir viable digne de son glorieux passé - dépendra d'initiatives audacieuses auxquelles l'oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée et celle de nos organisations soeurs auront seulement préparé la voie».

En conclusion, la réunion de Palma, formellement technique par son objet, s'est déroulée dans un contexte favorable à sa résonance politique en raison des bouleversements survenus en Europe et des évolutions dramatiques en cours au Proche-Orient et dans le golfe. Dans une interview accordée au journal espagnol *La Vanguardia*, le Coordonnateur du PAM s'en est félicité en répondant ainsi au journaliste qui s'étonnait de cette dimension inédite revêtu par une réunion sur la coopération environnementale: «Justement, les divisions politiques sont un frein à la coopération entre le Nord et le Sud et entre les pays du Sud eux-mêmes. Si nous résolvons les problèmes politiques, la coopération s'accroîtra. Sinon, les problèmes vont traîner pendant des années sans trouver de solution».

LA FAMILLE MÉDITERRANÉENNE EST AU GRAND COMPLET

L'adhésion en juin dernier de l'Albanie à la Convention de Barcelone et aux quatre Protocoles marque une date dans l'histoire du PAM puisque ce pays restait le dernier riverain à ne pas y participer. Les 18 (CEE comprise) sont donc devenus les 19. A vrai dire, l'Albanie participait déjà depuis cinq ans aux réunions ordinaires et techniques des Parties contractantes en qualité d'observateur. Sa participation de plein droit sanctionne donc une longue période au cours de laquelle elle a pu se familiariser avec les procédures et les problèmes du PAM. Elle n'entre pas en «novice» dans le concert des pays méditerranéens, mais totalement consciente du rôle qu'elle doit y jouer et du parti qu'elle peut en tirer.

Le fait que la famille méditerranéenne se retrouve «au grand complet» n'est pas sans portée. **Primo**, c'est l'aboutissement logique de la coopération instaurée voici 15 ans avec la Convention de Barcelone et qui rassemble désormais tous les intéressés. **Secundo**, la Convention et le PAM sont à la veille de décisions très importantes: perspective d'une adhésion des pays riverains de la mer Noire (hormis la Turquie déjà Partie par son littoral méditerranéen), processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992. Quelles que soient les décisions qui seront prises, elles le seront donc par tous les États côtiers et la démarche de la Méditerranéenne y gagne une légitimité renforcée. **Tertio**, à l'échelon sous-régional où se situe l'Initiative de l'Adriatique, l'adhésion de l'Albanie, l'un des quatre pays concernés (avec l'Italie, la Yougoslavie et la Grèce), ne pourra que faciliter la formulation et l'adoption de mesures maintenant que la coopération entre les gouvernements est entrée dans sa phase opérationnelle. Là aussi, les responsables de Tirana sont parfaitement au courant des problèmes puisqu'ils ont été associés à la phase des consultations préparatoires et que l'adhésion ne fait qu'officialiser une participation de fait. Enfin, le geste accompli par Tirana en direction du PAM ne doit rien à l'improvisation. Il s'inscrit dans un souci d'ouverture plus général vers les Balkans et l'Europe et ne peut être que bénéfique pour toute la région.

Le fait que la famille méditerranéenne se retrouve «au grand complet» n'est pas sans portée. **Primo**, c'est l'aboutissement logique de la coopération instaurée voici 15 ans avec la Convention de Barcelone et qui rassemble désormais tous les intéressés. **Secundo**, la Convention et le PAM sont à la veille de décisions très importantes: perspective d'une adhésion des pays riverains de la mer Noire (hormis la Turquie déjà Partie par son littoral méditerranéen), processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992. Quelles que soient les décisions qui seront prises, elles le seront donc par tous les États côtiers et la démarche de la Méditerranéenne y gagne une légitimité renforcée. **Tertio**, à l'échelon sous-régional où se situe l'Initiative de l'Adriatique, l'adhésion de l'Albanie, l'un des quatre pays concernés (avec l'Italie, la Yougoslavie et la Grèce), ne pourra que faciliter la formulation et l'adoption de mesures maintenant que la coopération entre les gouvernements est entrée dans sa phase opérationnelle. Là aussi, les responsables de Tirana sont parfaitement au courant des problèmes puisqu'ils ont été associés à la phase des consultations préparatoires et que l'adhésion ne fait qu'officialiser une participation de fait. Enfin, le geste accompli par Tirana en direction du PAM ne doit rien à l'improvisation. Il s'inscrit dans un souci d'ouverture plus général vers les Balkans et l'Europe et ne peut être que bénéfique pour toute la région.

PROFIL DE L'ALBANIE	
SUPERFICIE:	29.000 km ²
POPULATION:	5 millions d'habitants
DENSITÉ:	107 habitants au km ²
CROISSANCE ANNUELLE:	(1980-1986) 2,1%
POPULATION URBAINE:	54,1% de la population totale
PIB PAR HABITANT:	1217 dollars E.U.
ECHANGES:	<i>Les importations se montent à 250 millions et les exportations à 300 millions de dollars, les principaux fournisseurs et clients étant les pays capitalistes industrialisés (21 et 49%), la Yougoslavie (21 et 15,5%) et la Roumanie (12 et 7%).</i>
CARACTÈRES GÉOGRAPHIQUES:	<i>La plaine côtière de l'Adriatique est reliée par des collines au relief montagneux de l'intérieur très compartimenté, avec une évolution parallèle du climat de méditerranéen à continental. La population se concentre dans les vallées montagnardes de la partie centrale. Depuis 1946, l'Albanie a fondé son développement sur une économie de type socialiste. L'agriculture reste prédominante (céréales, coton, tabac, élevage des ovins et caprins). L'industrialisation s'est accompagnée d'un développement urbain, les principales villes étant Tirana (280.000 habitants), Durrësi et Shkodra. Malgré la création de combinats industriels textiles et chimiques, les activités légères (notamment agro-alimentaires) restent les plus importantes.</i>
HISTOIRE:	<i>L'Albanie (Shqipëria en albanais) a d'abord été occupée par des peuplades illyriennes, puis colonisée par les Grecs et les Romains. Les Slaves colonisent à leur tour les plaines, mais dans l'intérieur montagnard les tribus illyriennes maintiennent farouchement leur indépendance et Byzance ne parviendra pas à les intégrer. Attaqués par les Ottomans, les clans albanais résistent pendant un quart de siècle sous la conduite de Skanderberg. Par la suite, les Albanais vivront en meilleure intelligence avec l'empire ottoman, se convertiront en majorité à l'Islam. Au XIXe siècle, l'éveil des nationalités balkaniques entraîne à son tour l'Albanie dans la lutte. Elle obtient son autonomie en 1912, puis son indépendance. Un gros propriétaire terrien accède à la présidence de la République en 1925 et se proclame roi sous le nom de Zog Ier. Les visées mussoliniennes sur le pays aboutissent à son annexion par l'Italie en 1939. Le pays sera libéré en 1945 par un mouvement de résistance populaire très combatif animé par le parti communiste. L'Albanie devient une république populaire socialiste dirigée par Enver Hoxha qui rompra avec l'URSS en 1961 et prendra progressivement ses distances avec la Chine populaire à partir de 1977. En 1985, à la mort d'Enver Hoxha, Ramiz Alia lui succède à la tête de l'Etat et du parti communiste (Parti du travail d'Albanie, PTA). Il a poursuivi une ouverture progressive à l'extérieur, notamment en nouant des relations diplomatiques avec Bonn en 1987 et en participant à la conférence des pays balkaniques en 1988.</i>

ND COMPLET AU SEIN DU PAM

LA PARTICIPATION AU MED POL

En entrant dans le PAM, l'Albanie va remplir sans délai les obligations que lui assigne sa participation aux diverses composantes. C'est le cas du MED POL. Des consultations ont lieu depuis plusieurs mois entre scientifiques et responsables albanais d'une part, experts du PAM d'autre part, pour que soit mis au point l'accord sur le programme national de surveillance continue de la pollution. Une mission du PAM s'est rendue à Tirana en octobre 1990 pour convenir avec les autorités albanaises des derniers détails de ce programme et de son calendrier d'application. Les instituts scientifiques qui sont chargés de la surveillance ont été visités. Dès maintenant, avec la signature intervenue en novembre, des activités de formation vont commencer, et notamment des stages de scientifiques à Monaco et Athènes, un ingénieur chargé de l'entretien des appareils de laboratoire se rendra en Albanie, des experts du LIRM (AIEA) iront sur place examiner les questions de l'échantillonnage. Cette participation de l'Albanie au MED POL signifie pour le PAM une meilleure couverture géographique des prélèvements et des mesures en mer Adriatique et Ionienne, et l'on sait l'importance que cela revêt dans cette zone maritime très critique en raison des rejets importants provenant du littoral nord-ouest et nord-est de l'Adriatique et de la fréquence accrue des phénomènes d'eutrophisation.

UN CAPITAL ÉCOLOGIQUE APPRÉCIABLE

Petit pays traditionnellement isolé par un relief montagneux très accusé et qui se prête mal aux pénétrations et aux échanges, l'Albanie est souvent comparée à une «réserve protégée» de l'Europe sur le plan ethnique, économique, politique. Mais cette remarque est particulièrement vraie sur le plan écologique. Les conditions climatiques et pédologiques expliquent la richesse du réseau hydrographique et le grand potentiel hydraulique, indépendamment des variations saisonnières. Et puisque nous consacrons dans ce présent numéro un dossier à l'eau en Méditerranée, on notera que l'Albanie occupe la première place dans la région pour la qualité de l'indice d'exploitation et la deuxième place pour les apports totaux moyens d'eau par km².

Le littoral albanais est relativement long (472 km) par rapport à la superficie du territoire. La côte Adriatique, à quel-

ques courtes sections près, est basse. Il s'y produit une accumulation considérable de matériaux fluviaux qui a entraîné une progression rapide de la terre vers la mer. Cette côte comporte plusieurs grands golfes bien protégés au fond desquels on a été aménagés les principaux ports comme Durrësi et Vlora. La partie sud-est de la côte est baignée par la mer Ionienne, très profonde, et se distingue par ses versants escarpés. Très riche en lacs, l'Albanie en partage notamment deux avec la Yougoslavie et la Grèce qui sont renommés pour être des réserves exceptionnelles: le lac d'Ohrid et celui de Prespa. Ils abritent de nombreuses espèces aquatiques dont certaines peuvent être considérées comme des «fossiles vivants».

La diversité du relief, du climat, de l'hydrographie et du sol expliquent aussi l'extrême richesse de la flore avec de nombreuses plantes vestiges de la période préglaciaire. Plusieurs parcs nationaux ont été créés au cours des quarante dernières années. Ils couvrent une superficie totale de 18.000 ha. Les plus importants sont ceux de Divjaka, sur le bord de l'Adriatique, de Dajti sur le mont du même nom (à proximité de Tirana, la capitale). Au cours de la même période, la transformation d'étendues importantes du territoire par l'assèchement des marais, le défrichement de terres nouvelles et la pénétration de l'homme a exercé son influence sur la faune. Les études menées sur celle-ci ont conduit à l'adoption de mesures de sauvegarde et de repeuplement planifié de certaines zones.

Tout cela constitue pour le PAM un apport important et se prêtera sans aucun doute dans l'avenir à la création d'aires protégées, à un recensement des espèces les plus rares et menacées, ainsi qu'à une protection des sites historiques. Du reste, la liste des 100 sites, bien qu'adoptée à la réunion des Parties contractantes de 1985, c'est-à-dire à une époque où l'Albanie n'avait pas signé d'accord avec le PAM à ce sujet, comprenait néanmoins deux établissements de ce pays, Apollonie (ou Apollonia d'Illyrie), un centre intellectuel et commercial de l'époque hellénistique situé près de la ville de Fier, et Dyrrachion (aujourd'hui Durrësi) dont le sous-sol a été déclaré site archéologique protégé par l'État; on y a dégagé l'amphithéâtre de ce grand port de l'Antiquité fondé en 627 av. J.-C., surnommé à l'époque «la taverne de l'Adriatique».



LE DÉPART DE STJEPAN KECKES

M. Stjepan Keckes, directeur du Centre d'activité du Programme pour les océans et les zones côtières (CAP/OZC) du PNUE, à Nairobi, a pris sa retraite anticipée en septembre dernier. L'action de ce scientifique yougoslave, docteur en sciences marines de l'université de Zagreb, restera associée à l'«époque héroïque» du PNUE et du PAM. Très vite, M. Keckes a entamé une carrière internationale, notamment au laboratoire de l'AIEA, à Monaco. En 1975, il est nommé responsable scientifique du Plan d'action pour la Méditerranée, à Genève. Devenu directeur du Programme pour les mers régionales (qui englobe le PAM) en 1977, puis du CAP/OZC qui est la nouvelle désignation de la structure transférée à Nairobi, il mettra son dynamisme et sa compétence au service de la protection des milieux marins les plus menacés de notre planète. Pour les responsables chargés de l'environnement et les scientifiques de la région méditerranéenne, le départ de M. Keckes a une signification toute particulière puisqu'on lui doit la conception et la structure originelles du MED POL, ainsi que les idées maîtresses qui allaient, au fil des années, s'incarner dans les diverses composantes du programme avec le succès qu'on sait. Ce pionnier peut mesurer aujourd'hui avec satisfaction le chemin parcouru en quinze ans: le personnel de l'Unité d'Athènes, tous les acteurs du PAM et MEDONDES tiennent simplement à lui exprimer leur estime.

NOUVELLES DES CENTRES D'ACTIVITÉS RÉGIONALES

LE CENTRE DU PLAN BLEU (SOPHIA ANTIPOLIS)

L'été 1990 a été période de réflexion et de préparation méthodologique pour aborder les scénarios à l'échelle locale et contribuer plus directement à la planification intégrée du littoral; le Plan Bleu a également été présent dans de nombreux colloques et symposiums internationaux.

ETUDES

■ Dans l'attente de l'accord définitif entre le PAM et le gouvernement grec, le Plan Bleu a préparé sa contribution à l'étude de l'île de Rhodes, en liaison avec l'équipe locale (Université de la Mer Egée) qui a transmis ses propositions.

■ Les contacts avec l'équipe nationale turque pour l'étude d'Iskenderun et les experts français ont permis de préparer des documents de travail sur le système développement/environnement de la Baie et les méthodes d'analyse économique applicables.

■ Deux réunions avec les responsables locaux ont eu lieu concernant l'étude de la Riviera française (schéma directeur de Cannes-Grasse-Antibes).

■ La première version d'une note méthodologique pour l'élaboration d'une

matrice de "comptabilité socio-économique" a été préparée pour l'équipe du Plan Bleu par un de ses consultants. Une telle matrice cherche à identifier les flux principaux dans une région (telle que les baies d'Iskenderun, Kastela, Izmir, etc), et leurs relations avec le reste du pays ou le monde extérieur. Du point de vue formel, cette matrice reprend le système ONU des comptes nationaux. L'analyse économique au niveau régional qu'elle devrait permettre vise à faciliter la construction de scénarios dans les zones pilotes littorales.

BANQUE DE DONNEES

A la suite de la précédente réunion entre le Directeur du Plan Bleu et le Centre Genova Ricerche, une réunion technique a eu lieu à Gênes (Italie) le 6 septembre afin de renforcer et préciser la coopération entre les deux institutions. Le Plan Bleu a également formalisé la coopération avec l'Institut Agronomique Méditerranéen à Montpellier sur les données concernant l'agriculture.

PRESENTATION DU PLAN BLEU ET DES ACTIONS MEDITERRANEE

■ Le Directeur ou les collaborateurs du Plan Bleu ont assuré la présentation du Plan Bleu dans sa méthode et ses résultats

aux rencontres d'EUROCOAST (Marseille, France 9-12 juillet), au colloque sur l'Avenir de l'Espace Méditerranéen (Montpellier, France 6-8 septembre), de MED-MARAVIS (Alghero/Sardaigne, Italie 27-28 septembre) et à Toulon, France le 9 septembre.

■ La Banque mondiale est venue rencontrer l'équipe du Plan Bleu les 16 et 17 juillet sur le thème des écosystèmes côtiers dans l'approche prospective qui inclut les dispositifs juridiques, institutionnels et sociaux.

PUBLICATION

La version définitive des fascicules thématiques concernant la forêt (M. Marchand), les pêches (M. Charbonnier), la protection des écosystèmes (M. Ramade) a été élaborée pour une publication prochaine.

REUNIONS INTERNES

Enfin, une importante réunion interne de programme présidée par M. Batisse a eu lieu au Plan Bleu les 28, 29 et 30 août afin de mettre au point un "Tableau de bord" des activités en cours et préparer le programme des actions futures dans le cadre des choix prioritaires du PAM sur les zones littorales et la gestion intégrée.

L' OEUVRE DU PAM PRÉSENTÉE AU COURS D'UNE MISSION EN EXTRÊME-ORIENT

Au cours d'une mission en extrême-orient, le Coordonnateur du PAM, M. Aldo Manos, a eu l'occasion de présenter les enseignements et les perspectives du Plan d'action pour la Méditerranée lors de deux importantes manifestations scientifiques organisées au Japon et en Chine.

La Conférence internationale sur la gestion environnementale des mers côtières fermées se tenait à Kobe, Japon, du 3 au 6 août 1990. Lors de la cérémonie d'ouverture à laquelle participaient plus de 1200 délégués, M. Manos a lu un message de M. Tolba, Directeur

exécutif du PNUE, puis, au cours de la quatrième des cinq séances de travaux, il a présenté une communication sur les problèmes spécifiques de la Méditerranée et la coopération instaurée dans cette région. En marge de la Conférence, il a repris ces thèmes dans le cadre d'une émission télévisée de la chaîne japonaise NHK. Dans la Déclaration adoptée à l'issue des débats, les participants ont pris note «de l'offre du Japon de mettre en oeuvre dès 1990 un programme de formation permettant des transferts de technologie sur la gestion de l'environnement des mers côtières fermées au pays en développement». Cette offre vient

confirmer l'intérêt que porte le Japon à l'environnement d'autres régions éloignées du monde et qu'il a déjà manifesté concrètement en Méditerranée par des actions ponctuelles (en Turquie notamment).

Quatre jours plus tard, M. Manos a pris part au Symposium international sur la géographie marine, à Pékin, Chine (10-11 août), organisé sous les auspices de l'Union internationale géographique/Commission sur la géographie marine. Le Coordonnateur du PAM a exposé aux participants l'approche adoptée par le PNUE dans le cadre du Programme pour les mers régionales.

«**Saving the Mediterranean. The Politics of International Environmental Cooperation**» («Sauver la Méditerranée: la politique de la coopération internationale en matière d'environnement») est la première étude approfondie du Plan d'action pour la Méditerranée dans la perspective du développement historique et de la théorie politique. Il offre une investigation systématique du rôle des experts et de la coopération technique dans l'effort déployé depuis 15 ans pour maîtriser la pollution dans la région. L'auteur, Peter Haas, est professeur assistant de sciences politiques à l'université du Massachusetts, à Amherst. Il propose une nouvelle interprétation de la coopération internationale, ce qu'il appelle «l'ordre international émergent» en l'articulant à partir d'une réflexion sur les instruments juridiques, les mécanismes et les évolutions du PAM. Selon lui, le succès du PAM est dû à un groupe de spécialistes de l'écologie - «une communauté épistémique» - qui a fortement influé tant sur les intérêts des Etats que sur la forme des dispositions prises en commun. L'ordre international émergent dans le domaine de l'environnement peut s'avérer déterminant pour notre survie collective. Cette analyse qui passionnera tous ceux qui s'intéressent à l'environnement dans ses rapports avec la politique des Etats, les relations internationales, les théories institutionnelles, les groupes de pression, repose sur les entretiens que l'auteur a eus avec une centaine d'experts, chercheurs, responsables nationaux et fonctionnaires des organisations internationales, et sur un dépouillement minutieux des sources et des archives. L'ouvrage comprend aussi une chronologie des grandes dates du PAM, une liste des abréviations et acronymes, une carte des sources de pollution en Méditerranée, une bibliographie et un index. Pour tous ceux qui oeuvrent au succès du PAM, il représente un bilan soigneux et sans complaisance établi par un universitaire extérieur, la vision d'un «observateur étranger»: l'importance qu'il accorde au rôle du PAM et les perspectives qu'il dessine justifient les efforts consentis. (Columbia University Press, 562 West 113th Street, New York, USA, 275 pages).

«**Les enfants et l'environnement**» est une brochure publiée conjointement par le PNUE et l'UNICEF. La préface est du reste signée en commun par M. K. Tolba et par M. J.P. Grant, respectivement Directeur exécutif et Directeur général de ces deux organisations. L'objet de ce document intelligemment conçu est de montrer dans quelle mesure les modifications que subit l'environnement affectent les enfants et quelles sont les actions qu'il convient de mener à cet égard. Nous suivons l'enfant depuis l'époque qui précède sa naissance

et où le foetus est déjà soumis à divers facteurs du milieu extérieur (état de santé et alimentation de la mère) jusqu'au moment où, parvenu à l'âge de raison, ses chances vont dépendre des conditions socio-économiques de sa famille, de sa communauté et de son pays. Le travail auquel sont astreints tant d'enfants du tiers-monde, l'oisiveté et la détresse qui les guettent dans les grands centres urbains, les déficiences ou l'absence d'une scolarisation élémentaire sont les éléments les plus alarmants du dossier. Le dernier chapitre aborde la question de la sensibilisation de l'enfant à l'environnement et on ne peut que souscrire au constat qui est formulé: «La sensibilisation à l'environnement n'est pas obtenue uniquement à partir de connaissances livresques, mais requiert au contraire une expérience vécue. Il existe une différence essentielle entre «apprendre» et «prendre conscience» de quelque chose. Un élève peut apprendre et comprendre qu'une plante est rare et tout connaître sur l'endroit où elle pousse, la taxinomie, etc. Mais cela ne l'empêchera pas de la cueillir». Le texte est assorti d'illustrations, de schémas et entrecoupé d'encadrés qui en rendent la lecture attrayante (en citant par exemple des réflexions d'enfants sur tel ou tel sujet). Cette publication vient en prolongement de la Journée mondiale de l'environnement du 5 juin dernier qui était consacrée à «l'enfant et l'environnement» (voir MEDONDES, no 19, 1990/1). Dans leur préface, MM. Tolba et Grant observent: «Les besoins des enfants mettent à l'épreuve nos facultés de prévoir et de planifier pour l'avenir». Ce petit livre peut aider un vaste public à en prendre conscience. (PNUE, P.O. Box 30552, Nairobi, Kenya; UNICEF, 3 United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA, et Palais des Nations, CH-1211, Genève 10, Suisse.)

«**Our Common Seas: Coasts in Crisis**» («Nos mers communes: des côtes en crise»). A la différence du livre de P. Haas, celui-ci s'en tient au plan purement environnemental pour dresser un bilan de l'ensemble des mers régionales du monde, Méditerranée comprise, qui ont donné lieu à des plans d'action sous l'égide du PNUE. L'auteur, Don Hinrichsen, est un journaliste réputé spécialisé dans les problèmes de l'environnement (il a notamment été rédacteur-en-chef de la revue internationale «Ambio» publiée à Stockholm). Il a rédigé son livre après avoir effectué des missions sur le terrain auprès des responsables locaux de la lutte antipollution et s'est fondé sur l'impressionnante documentation scientifique pertinente, à commencer par le rapport 1990 du GESAMP intitulé «Etat du milieu marin». Le lecteur trouvera donc une sorte d'inventaire du littoral mondial, étayé par des chiffres et des faits irréfutables, sous un format de poche pratique. Don Hinrichsen a fort justement insisté sur les

problèmes des pays en développement. Il fournit aussi l'occasion de confronter les expériences et les résultats des divers plans d'action pour les mers régionales et souligne l'urgence d'une action mieux concertée et plus résolue. Cette édition commerciale a reçu l'appui du Centre d'activité du Programme pour les océans et les zones côtières (CAP/OZC) du PNUE. (Earthscan Publications LTD, 3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, 184 pages).

La Méditerranée en droit international de l'environnement, confirme, à la suite des autres publications présentées plus haut, que la région suscite un nombre croissant d'études globales sur son environnement perçu sous divers aspects. Ici, le titre est suffisamment évocateur de la teneur de l'ouvrage, mais le lecteur qui s'attendrait à un austère inventaire juridique sera agréablement surpris. Car l'auteur, Maguelonne Dejeant-Post, a repris ici en la réduisant à l'intention d'un public élargi une volumineuse thèse de doctorat, et elle a le mérite d'être toujours claire et accessible, et de tracer des pistes dans la véritable jungle que constitue le réseau juridique et politique qui, année après année, enserrme l'environnement de la Méditerranée. L'ouvrage recense du reste plus de soixante-dix organismes s'occupant de l'environnement méditerranéen, indice s'il en fallait que bien des efforts sont gaspillés faute d'une coordination élémentaire. Replacé dans ce contexte fourmillant d'initiatives, le Plan d'action pour la Méditerranée se détache par sa cohésion, sa portée et ses réalisations, et plus de la moitié du livre lui est directement ou indirectement consacrée. On notera l'intérêt porté à la valorisation des zones côtières et aux implications juridiques qu'elle comporte: cette analyse pertinente permet de mieux comprendre la philosophie du recentrage du PAM et l'importance des actions actuellement en cours dans les zones côtières pilotes. Et cette étude juridique s'ouvre à une prospective qui cerne sans doute certains des grands problèmes qui occuperont demain les responsables du PAM: adhésion et rôle des pays non riverains de la Méditerranée, procédures de contrôle et mécanismes de sanction, principe du «pollueur-payeur», devenir du Fonds d'affectation spéciale, coopération Nord-Sud. Au moment où s'élabore la contribution méditerranéenne à la Conférence sur l'environnement et le développement de 1992, des ouvrages de cette nature permettent de mieux synthétiser l'action menée depuis 15 ans et de dégager les grands domaines où doivent s'appliquer les efforts demain. (Editions Economica, 49 rue Héricart, 75015 Paris, 371 pages. Préface d'Alexandre-Charles Kiss, président du conseil européen du droit de l'environnement).

ACTIVITÉS DU PAM

Consultation FAO/PNUE/AIEA sur l'accumulation et la transformation des contaminants chimiques par des processus biotiques et abiotiques dans le milieu marin La Spezia, Italie, 24-28 septembre 1990

Cette réunion s'est tenue dans le cadre du programme MED POL Phase II. Y ont participé 30 scientifiques provenant des pays suivants: France, Grèce, Israël, Italie, Espagne, Syrie, Tunisie, Turquie, Royaume-Uni, Etats-Unis et Yougoslavie, ainsi que des représentants de la FAO et de l'AIEA. Elle a offert l'occasion à un certain nombre de scientifiques de présenter leurs travaux relevant du domaine de recherche MED POL «Destinées/transformations dans l'environnement».

En dehors des communications et des débats consacrés à la transformation biologique et abiotique de contaminants, les participants ont abordé la stratégie de la gestion de l'environnement et de la lutte antipollution. Ils ont défini à cet égard plusieurs approches:

- 1) les matrices et voies de cheminement les plus probables devraient être identifiées pour divers contaminants afin de mettre en oeuvre le concept «à mesures correctes, application correcte».
- 2) L'Assurance Qualité est une nécessité. La participation aux exercices d'inter-étalonnage garantit que les données sont fiables et comparables. Il est reconnu que l'échantillonnage peut contaminer la transformation.
- 3) Sur la base du développement des connaissances scientifiques sur la destinée et l'importance des contaminants dans l'environnement, la réunion a recommandé un examen périodique de la législation existante et l'actualisation des critères de qualité du milieu en fonction des évolutions scientifiques.

Enfin, la réunion a longuement insisté sur les besoins de recherche dans ce domaine. Le rapport a été publié à l'Unité d'Athènes.

Consultation OMS/PNUE sur des lignes directrices pour la surveillance continue des sources terrestres de pollution marine Istanbul, 27-29 septembre 1990

Le nombre de stations pour les effluents municipaux et industriels dans les programmes nationaux de surveillance continue de la pollution marine exécutés dans le cadre du MED POL est en augmentation continue. C'est pourquoi l'on a estimé qu'il était essentiel de mettre au point des lignes

directrices fondamentales standard pour les institutions participantes, pour bon nombre desquelles cette activité représente une nouvelle entreprise.

L'avant-projet de ces lignes directrices a été élaboré par le Groupe de recherche antipollution de l'université Bogazici. La réunion consultative s'est tenue à Istanbul du 27 au 29 septembre 1990 et elle a rassemblé sept experts invités de 5 pays méditerranéens et un représentant du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS. Elle avait pour objet d'examiner le projet de lignes directrices et de conseiller sur la teneur détaillée de la version finale. La réunion a convenu des modifications nécessaires et les lignes directrices seront finalisées pour être distribuées aux institutions méditerranéennes au début de 1991.

Atelier des responsables d'aires protégées en Méditerranée Monaco, 5-6 octobre 1990

Réunis à l'invitation de l'UICN, dans le cadre du programme régional du PAM pour les aires protégées, les administrateurs d'aires protégées et les représentants désignés par les structures focales nationales pour les ASP de douze pays méditerranéens ont examiné la mise en place d'un réseau des aires protégées en Méditerranée. Participaient également à la réunion les représentants des instances organisatrices (Unité du PAM, ministère français de l'Environnement, Parc national de Port-Cros, Banque mondiale), du WWF, de six autres organisations et de la Fédération italienne des parcs et réserves. Le centre scientifique de Monaco hébergeait la réunion. Chaque responsable ou administrateur a, dans une première phase, présenté son aire protégée en exposant les problèmes rencontrés, les principaux besoins et les solutions éventuellement apportées à leur gestion. Puis les représentants des ONG et de la Fédération italienne ont été invités à faire part de leurs observations et suggestions. La discussion générale qui a suivi a permis de dégager les principaux points soulevés par la mise en place d'un réseau. A l'issue de ses travaux, la réunion a accepté la proposition du Parc national de Port-Cros d'héberger le secrétariat du réseau et elle a adopté à l'unanimité une déclaration qui énonce notamment que les responsables:

- conscients que chacun d'entre eux affronte des difficultés dans la gestion de son aire protégée et que la communication entre eux, tout autour de la Méditerranée, est insuffisante, ont décidé, par l'échange d'expériences, de s'engager plus avant dans la conservation de la nature;
- ont décidé de créer un réseau ouvert à toutes les aires protégées de la Méditer-

ranée afin de développer en commun des actions d'évaluation, de formation, d'échange de renseignements ainsi que toute autre forme de coopération.

Séminaire sur les questions financières, la responsabilité et la réparation des conséquences des accidents occasionnant une pollution par les hydrocarbures et d'autres substances nocives Malte, 8-12 octobre 1990

Le séminaire était organisé par le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) qui a accueilli dans ses locaux de Malte les participants désignés par 12 Etats côtiers méditerranéens ainsi que les représentants de l'Organisation maritime internationale (OMI) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Le séminaire a approuvé des conclusions et proposé des recommandations concernant les aspects juridiques, administratifs et financiers de l'assistance mutuelle. Il a examiné, discuté et modifié un projet de principes et lignes directrices concernant la coopération et l'assistance mutuelle - lequel projet facilitera et accélérera la coopération entre les Etats côtiers méditerranéens en cas de situation critique.

Pour mettre une dernière main à ces principes et lignes directrices, les participants au séminaire ont proposé de constituer un groupe restreint se composant de représentants de 4 Parties contractantes au Protocole relatif à la coopération en cas de situation critique (deux représentant la rive Sud et deux représentant la rive Nord). La réunion de ce groupe se tiendra au siège de REMPEC les 18 et 19 mars 1991. Chypre, l'Égypte, la France et la Yougoslavie ont été retenus comme les quatre Parties contractantes devant désigner des représentants à cette réunion.

Entre autres recommandations proposées, le séminaire a approuvé les suivantes:

- Les Etats méditerranéens qui ne sont pas Parties à la Convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et à la Convention internationale sur l'établissement d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages résultant de la pollution par les hydrocarbures doivent prendre les initiatives nécessaires pour y adhérer.
- Le principe que l'on doit appliquer, en cas d'assistance d'Etat à Etat, à moins qu'il n'existe un accord bilatéral comportant des arrangements financiers en la matière, est celui du remboursement des frais de l'assistance fournie par un Etat à un autre Etat. Si des mesures sont prises par une Partie à sa propre initiative, c'est cette Partie qui supporte le

coût de ces mesures.

- Toutefois, quand tout ou partie des dépenses ne peut être récupéré dans le cadre des régimes juridiques internationaux existants, la Partie sollicitant l'assistance peut demander à la Partie qui la lui fournit de renoncer au remboursement des frais non récupérables. Elle peut aussi demander l'ajournement du remboursement. En envisageant des demandes de cet ordre, les Parties au Protocole qui sont sollicitées devraient prendre en considération les besoins spécifiques de certains Etats de la région méditerranéenne.

Avant de les soumettre pour adoption à la prochaine réunion des Parties contractantes, les recommandations, principes et lignes directrices proposés seront soumis à la réunion du Comité scientifique et technique en mai 1991.

Xèmes Journées d'étude CIESM/PNUÉ/COI sur la pollution marine en Méditerranée Perpignan, France, 15-20 octobre 1990

Lors de ces Journées d'étude qui se tiennent tous les deux ans depuis 1972 parallèlement aux Congrès-Assemblées plénières de la CIESM (Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée) les trois grandes organisations internationales concernées abordent traditionnellement toute une gamme de problèmes relatifs à la pollution marine en s'attachant notamment à des polluants spécifiques tels que les hydrocarbures halogénés, les hydrocarbures de pétrole, les métaux lourds, les microorganismes, etc.

Pour ces Xèmes Journées d'étude auxquelles ont pris part une soixantaine de participants, une conception différente avait été retenue pour les travaux qui s'articulaient autour de deux grands thèmes présentés chacun en préliminaire par un conférencier (M. Y. Halim, de l'université d'Alexandrie, Egypte; et M. M. Joanny, de l'IFREMER, France, Coordonnateur du programme national français de surveillance continue):

- les problèmes de pollution en Méditerranée et les priorités correspondantes en matière de recherche;
- les stratégies de surveillance continue de la pollution marine.

Les débats ont porté sur les résultats obtenus dans la collecte des données sur les sources de pollution, les métaux lourds, les microorganismes, les hydrocarbures de pétrole et les organochlorés, dans les zones côtières et du large.

Les participants ont procédé à une évaluation globale du programme MED POL et ils ont convenu de la nécessité d'en changer ou d'en améliorer certains aspects. Ils ont

décidé de conserver la nouvelle formule de ces Journées d'étude à l'avenir.

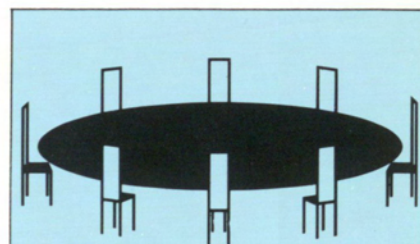
Journées d'étude sur la planification, la conception et la mise en oeuvre de projets de conservation dans les sites historiques Barcelone, Espagne, 22-25 octobre 1990

L'objectif de ces Journées d'étude, les quatrième à être organisées sur ce thème, consistait à définir et améliorer la méthodologie de la planification, de la conception et de la mise en oeuvre des projets de conservation dans les sites historiques méditerranéens. Cette réunion était liée à l'action prioritaire sur les établissements historiques menée par le Centre de Split. Treize Etats côtiers méditerranéens y ont participé, ainsi que des représentants du PAM/PNUÉ, de l'UNESCO, de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) de l'ICCROM et de l'UIA. Une conférence de presse a été organisée par le gouvernement hôte, lors de la première journée et elle a permis aux représentants du PAM/PNUÉ et du CAR/PAP de répondre aux questions d'une trentaine de journalistes.

ÉCHOS DES PAYS MÉDITERRANÉENS

IXe Colloque international d'océanographie médicale Nice, France, 22-24 octobre 1990

Ce colloque était organisé par l'institut français CERBOM (Centre d'études et de recherche de biologie et d'océanographie médicale) à l'occasion du XXXe anniversaire de sa fondation, avec l'appui de l'UNESCO et de diverses instances scientifiques et régionales françaises. Les travaux de cette réunion ont été principalement consacrés au développement des phénomènes d'eutrophisation, leurs relations avec certains polluants ainsi que leur impact écologique, économique et sanitaire. Des éclairages nouveaux sur ces questions ont été apportés par les congressistes venus de tous les horizons. La Méditerranée était largement représentée puisque de nombreuses communications étaient dues à des chercheurs de la rive Sud et Nord (Universités d'Alexandrie, Egypte; Institut d'océanographie et des pêches de Split, université de Ljubiana, Yougoslavie; universités de Pise, Messine et Trieste, Italie; de Lamia, Grèce; Institut TAEEK d'Istanbul, Turquie, etc.). L'allocation d'ouverture a été prononcée par M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat français à l'Environnement.



LE CALENDRIER DU PAM

Atelier de formation sur l'analyse des séries chronologiques et données d'océanographie physique	11-15 décembre Athènes Grèce
Réunion du Groupe d'experts sur le Protocole offshore	8-11 janvier Athènes Grèce
Réunion des directeurs des Centres d'activités régionales	14-15 janvier Athènes Grèce
Réunion chargée de l'examen et de l'adoption de la version finale du rapport méditerranéen à la Conférence sur l'environnement et le développement de 1992	1-1 janvier Athènes Grèce
XXIVe réunion du Comité consultatif interorganisations (IAAC)	21-25 janvier Athènes Grèce
Réunion du Bureau des Parties contractantes	6-7 février Bruxelles Belgique

MEDONDES, bulletin trimestriel, est publié par l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée en anglais, en arabe et en français. Il se propose d'être un bulletin d'information informel qui ne reflète pas nécessairement les opinions officielles du PAM ou du PNUÉ.

Les nouvelles, les articles et les entretiens peuvent être reproduits librement, avec ou sans référence à MEDONDES. Cependant, les communications signées ne peuvent être à nouveau publiées qu'avec l'autorisation de l'auteur.

Si vous désirez proposer un article sur un sujet relatif aux sciences marines, prière de vous adresser à: Gérard Pierrat, Rédacteur-en-chef, MEDONDES, Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée, 48 ave. Vassileos Konstantinou, 116 35 Athènes, Grèce. Tél. (00301) 723.6586, Télex 222611 MEDU-GR



LE PREMIER FESTIVAL DU FILM SUR L' ENVIRONNEMENT MÉDITERRANÉEN

Cette manifestation organisée à Alghero, en Sardaigne, a décerné son grand prix à un documentaire de la télévision autrichienne et à une production de Greenpeace Italie.

L'idée de ce festival est née d'une rencontre et d'une amitié à l'échelon local entre les responsables de deux associations: ceux d'un club cinéophile (Circolo del Cinema CIAK'88) fondé en 1988 à Alghero, Sardaigne, et ceux de MEDMARAVIS, l'Association méditerranéenne pour l'avifaune marine implantée à Alghero, Paris et Malte. L'idée a aussitôt été soutenue par la commune dynamique d'Alghero, charmant petit port situé parmi les oliviers, les eucalyptus et les pins parasols, station estivale très fréquentée de l'île. Les cinéophiles et les écologistes en sont rapidement venus à la conception d'un rendez-vous international qui confronterait les expériences filmiques sur les problèmes de la Méditerranée. Res-sait à trouver des patronnages: l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, le ministère italien de l'Environnement et la Région autonome de Sardaigne ont répondu avec empressement aux sollicitations. Quant au titre, «Ulysse 90» allait de soi pour ce périple contemporain à travers des flots et des paysages que le héros d'Homère a marqué de ses exploits sans se douter des dommages qu'ils subiraient un jour.

Ulysse 90 s'est déroulé sur trois jours, du 27 au 30 septembre 1990. Trente-deux films étaient en compétition, quatre étaient projetés hors compétition. Si une majorité d'entre eux étaient dus à des réalisateurs italiens (21), la participation non méditerranéenne (1 danois, 2 britanni-

ques, 2 autrichiens et 1 suisse) était révélatrice de l'intérêt porté par les pays de l'Europe du Nord et centrale à une région où leurs ressortissants se ruent en masse durant l'été.

L'idée d'associer cinéma et environnement crée un précédent heureux et on espère qu'il se renouvellera car la prise de conscience des grands problèmes de l'environnement s'effectue aujourd'hui en grande partie par le truchement du petit écran. Un panorama des créations dans ce domaine permet de mieux appréhender les moyens d'atteindre le grand public ainsi que les pièges à éviter. Car la mode écologique qui sévit dans les médias n'a pas que des aspects positifs: elle se prête parfois à un alarmisme mal étayé et qui manque son but à force d'être répétitif, ainsi qu'à une approche trop superficielle de questions par nature très complexes et qui risque de fausser la véritable image de l'environnement.

On regrettera seulement que le festival n'ait suscité aucune participation de la rive Sud de la Méditerranée, même si beaucoup des films projetés y étaient consacrés. Deux oeuvres se sont partagé le grand prix. En récompensant le documentaire autrichien «Un monde intriqué», signé par le réalisateur Alfred Vendl et produit en 1989 par la télévision autrichienne, le jury a estimé que ce court métrage «abordait la problématique de la Méditerranée dans

sa complexité et qu'il avait démontré, preuves scientifiques à l'appui, les dommages provoqués par un modèle aberrant de développement». Il s'agit de la cinquième et dernière partie d'une série télévisée intitulée «Les Jardins de Poseidon». L'autre film récompensé *ex aequo* est «Méditerranée», réalisé et produit par Greenpeace Italie en 1987. Il fait revivre quelques retentissantes campagnes menées par l'organisation pour alerter l'opinion sur les menaces qui pèsent sur la mer et le littoral en Méditerranée. L'une des séquences concerne le navire «Méditerranéan Sheawater» qui transporte six fois par an du combustible irradié en Italie pour qu'il soit retraité en Angleterre.

Parmi les prix, celui de l'écologie terrestre a récompensé «Ichkeul: entre le désert et la profonde mer bleue», un film de Hugh Miles produit par la BBC et qui célèbre la valeur écologique de ce lac tunisien pour l'avifaune. Le prix de l'impact sur l'environnement est revenu à «Poissons de passe», un film espagnol signé Ramon Folk sur les pratiques destructives de la pêche au thon dans divers pays méditerranéens. Produit par la télévision catalane en langue catalane, ce film était pour la commune d'Alghero l'occasion de renouer avec son passé: ce port sarde a en effet été occupé au XIVe siècle par les Catalans et il en a gardé les moeurs, la langue et d'importants monuments comme sa cathédrale.